



26989 - Le statut de la prière des Deux Fêtes

question

La prière faite lors de la fête de fin du Ramadan et lors de la fête du Sacrifice est -elle une obligation ou une sunna et quel péché commettait on si l'observait pas?

la réponse favorite

Louange à Allah.

La prière qui marque la fête de la rupture du jeûne et la fête du Sacrifice est une obligation communautaire. Certains ulémas soutiennent qu'elle est une obligation individuelle comme la prière du vendredi .Il convient que le fidèle veille à l'observer

Allah est le garant de l'assurance.